

Étalagiste marchandiseuse | Étalagiste marchandiseur

AUTRES APPELLATIONS D'EMPLOI

Décorateur étalagiste de vitrine, Étalagiste-conception et aménagement d'étalages



Description

L'étalagiste conçoit et réalise des vitrines et des intérieurs de magasins dans le but d'attirer le client et d'augmenter les ventes. Il maîtrise parfaitement les techniques de présentation visuelle, réalise la mise en marché et aménage l'espace de vente.



Principales responsabilités

- Concevoir et exécuter toutes les activités de mise en marché;
- Rendre les rayons attrayants pour la clientèle et ainsi maximiser le potentiel de ventes;
- Planifier les étalages en fonction des arrivages de marchandises, du volume des stocks et des tendances saisonnières;
- Présenter les produits de façon créative, visible et accessible dans le magasin;
- Évaluer les besoins matériels nécessaires au montage des étalages et des décors;
- Se maintenir à jour sur les nouvelles tendances de mise en marché et de présentation visuelle.



Tu as un sens créatif prononcé, tu es observateur, tu sais faire preuve d'inventivité et tu démontres une certaine dextérité manuelle ? N'attends plus, cet emploi est pour TOI !



Environnement de travail

- Travail nécessitant la manipulation de charges et l'utilisation de matériel de manutention;
- La personne peut être amenée à travailler les soirs, les fins de semaine et les jours fériés;
- La personne est rattachée à un magasin.



Savoir-être

- Créativité;
- Rigueur;
- Autonomie;
- Sens des priorités;
- Esprit d'équipe.



Savoir-faire

- Maîtrise des techniques de mise en marché;
- Capacité à se tenir à jour en ce qui a trait aux nouvelles tendances de mise en marché;
- Maîtrise de l'utilisation de logiciels de simulations informatiques;
- Aptitude en matière de gestion de projet.



Conditions d'accès à la profession

- Diplôme d'études collégiales (DEC) ou professionnelles (DEP) en design de présentation ou en décoration intérieure et présentation visuelle;
- Certificat ou baccalauréat en arts visuels avec spécialisation dans le design des vêtements ou de l'aménagement des étalages;
- Un portfolio démontrant les aptitudes créatrices : un atout;
- 1 an d'expérience de vente au détail ou de merchandising.



Progression de carrière



Note : Le masculin est utilisé uniquement à des fins de lisibilité et ne se veut aucunement discriminatoire. Les informations présentées dans cette fiche reposent sur une analyse interne et doivent être adaptées à la réalité des détaillants.

Cette fiche a été produite grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail et avec l'appui des partenaires du marché du travail.